

# Crédit Foncier du Cameroun

B P 1531 – YAOUNDE – Téléphone : 222 23 52 15 – Télécopie : 222 23 52 21

## ADDITIF

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CREDIT FONCIER DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE "FLOTTE AUTOMOBILE" ET LA COUVERTURE DES RISQUES « GLOBALE DOMMAGE » ET « GLOBALE BANQUE » DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN AU TITRE DES EXERCICES 2024 & 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE.**

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) communique :

Les candidats intéressés par l'Appel d'offres dont l'objet est repris en marge, sont informés que les modifications ci-dessous ont été apportées du Dossier d'Appel d'Offres (Avis Appel d'Offres).

Page	Au lieu de	Lire plutôt
05	<p><b>Article 10 : Remise des offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés du CFC, sis au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le 09/04/2024 à 11h 00mn, et devra porter la mention.</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CREDIT FONCIER DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE "FLOTTE AUTOMOBILE" ET LA COUVERTURE DES RISQUES « GLOBALE DOMMAGE » ET « GLOBALE BANQUE » AU TITRE DES EXERCICES 2024 et 2025 » EN PROCEDURE D'URGENCE</b></p> <p><b>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>	<p><b>Article 05 : Remise des offres</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au bureau du Chef Service du Courrier sis au 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège, porte 814, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le 12/04/2024 à 11h 00mn, et devra porter la mention.</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 22/03/2024 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CREDIT FONCIER DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE "FLOTTE AUTOMOBILE" ET LA COUVERTURE DES RISQUES « GLOBALE DOMMAGE » ET « GLOBALE BANQUE » AU TITRE DES EXERCICES 2024 et 2025 » EN PROCEDURE D'URGENCE</b></p> <p><b>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
06	<p><b>Article 13 : Ouverture des plis</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et technique intervient dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des enveloppes « A » contenant les pièces administratives et des offres techniques sera effectuée à la salle de réunion du 5<sup>e</sup> étage de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, porte 502 le 09/04/2024 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument</p>	<p><b>Article 13 : Ouverture des plis</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques intervient dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des enveloppes « A » contenant les pièces administratives et des offres techniques sera effectuée à la salle de réunion du 5<sup>e</sup> étage de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, porte 502 le 12/04/2024 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou</p>



	<p>mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de <b>80/100 des points</b>.</p>	<p>de leurs représentants dument mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de <b>80/100 des points</b>.</p>
--	---	---

Le reste, sans changement

Yaoundé, le 10.8 AVR 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN,**

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP
- Président CIPM
- Affichage



*Miss Jean Paul  
U. à N*